



# CONSEIL DE SCOLARITE du 20 janvier 2009

## Présents :

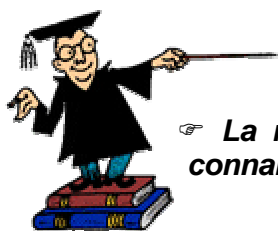
- ∅ **Administration :** Martine VIALLET (Directrice de l'ENT), Christophe HOZE (directeur adjoint), Thierry CHASSAT (directeur des études), Françoise GUTEL (directrice administrative)
- ∅ **Représentants des élèves :** Laure DUTHILLEUL et Philippe FOURCADE (organisation syndicale SUD) ; Pascale RICHARD et Cyrille ARNAUD (organisation syndicale CGT) ; Olivier CARDOT et Christine PEREIRA-MAURIAT (organisation syndicale FO) ; David ROY et Patricia CERCEAU (liste indépendante PVSA).

## Ordre du jour :

- ∅ Scolarité 2008-2009 : enseignement, administration
- ∅ Questions diverses

---

## Scolarité



☞ *La réunion a commencé par des questions sur le 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> contrôle de connaissance (CC)*

**Absentéisme :** Si le premier CC a battu les records de présence (0% d'absentéisme !!), le second a battu un triste record : 14 absents

***Il semblerait que les élèves n'ont pas pu résister au climat de Noisiel devenu glacial en cette saison hivernale !!!!!.***

**Correction et notation :** La consultation de la copie corrigée paraît inutile car les observations y sont succinctes voire néantes et aucun décompte de points ne permet de vérifier sa note :

Le critère de correction est de ne porter aucun jugement de valeur sur la copie, donc le mot d'ordre est de limiter les annotations.

***Pourtant il est possible de donner des conseils et des analyses sans pour autant porter un jugement sur un élève.....***

Pour chaque copie, il y a 1 correcteur par matière dont la moyenne est examinée.

De plus, chaque matière peut être notée sur 40 (puis ramenée à sa valeur initiale) donc l'éventuel « oubli » d'1 point ou 1/2 point ne pénalise pas sensiblement la note globale.



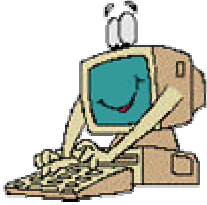
Par ailleurs, les bonnes copies sont disponibles sur Ent'racte.

**Demande de révision de note au 1er CC :** 3 copies ont été recorrigées. Une des copies a été augmentée alors que les deux autres sont restées stables. L'administration tient à souligner qu'une copie recorrigée peut aussi bien être révisée à la baisse !!!!! Alors, soyez sûr de vous !!!!

M. CHASSAT signale qu'en cas d'oubli de correction de tout ou partie du devoir, la correction n'est pas considérée comme une révision de note : seule la partie manquante est notée et la note finale rétablie.



**Rattrapage :** Toute personne ayant une note inférieure à 10 à l'un des deux CC est éligible au rattrapage. Cette épreuve reste facultative.



☞ **Le prochain CC en TIC :**

Cette épreuve devrait se dérouler le 6 mars si toutes les conférences prévues ont eu lieu.

☞ **Organisation du soutien :**

Nous avons bien noté le souci de l'administration d'organiser le soutien plus tôt que les autres années : avant le 2<sup>ème</sup> CC malgré les contraintes d'emploi du temps ; ce soutien doit permettre aux élèves en difficulté de reprendre confiance en eux et se remettre « sur les rails ».

La participation se fait sur la base du volontariat mais la présence de chacun sera indispensable (en comptabilité) une fois le choix effectué.

☞ (\*) **Est il possible d'adapter les horaires des cours en ne faisant pas déplacer les gens à 8h30 quand le cours s'arrête vers 10h (tirage au sort des sujets des oraux collectifs par exemple) ?**



M. CHASSAT signale qu'il était prévu de laisser du temps libre aux groupes pour se retrouver et se « concerter » sur les sujets fraîchement découverts !

Concernant les autres cours, sur demande du formateur, certains cours ont déjà été raccourcis d'environ ½ heure.

☞ (\*) **Les synthèses sont préférables aux nouveaux « plan détaillé » puisqu'elles permettaient de consolider les notes faites en cours ; de plus, le plan n'étant plus distribué à l'avance, les élèves qui tapent leurs cours ne peuvent plus préparer leur plan :**

**Décidément, la promo 2008-2009 est sous l'ère du changement !** Les cours passent du logiciel WORD à un logiciel baptisé SCENARI.

SCENARI s'occupe de la mise en forme automatique. Le plan sera alors vidéo projeté sur la gauche.

Pour les stagiaires préparant préalablement leur plan sur micro, celui-ci sera extrait et disponible sous forme dématérialisée sur ENT'racte : M. CHASSAT s'assurera de sa réalisation.

La synthèse est devenue un document stagiaire ; le directeur des études souligne le fait que cette nouvelle forme est évolutive et nécessite de l'adaptation.....



**Espérons vraiment ne pas être baptisé : la promo ICARE !**



Par ailleurs, nous notons les efforts fournis par l'administration pour la disponibilité rapide des diaporamas de cours (en général, vous pouvez consulter ceux de la semaine écoulée).

☞ (\*) **Dans le cadre de la transparence sur les activités extrascolaires il est souhaité de connaître les conditions dans lesquelles 2 élèves ont effectué une interview avec M. MAZAURIC ; en effet, les stagiaires ont été mis devant le fait accompli ; aucune information n'a circulé sur cette initiative :**

Ces deux élèves ont été recrutés par l'intermédiaire des formateurs.

Cette interview était la première d'une longue série ; l'administration aimerait pouvoir multiplier les projets personnels **à la seule initiative des stagiaires**. Donc, si vous avez des idées et des envies, contactez M. CHASSAT qui étudiera votre proposition.

Un chat va être organisé le 10 février suite à l'interview de M. MAZAURIC ; l'administration espère une participation active des élèves !



(\*) propositions de question des stagiaires

Dans le même état d'esprit, M. CHASSAT souhaite développer **l'interactivité pendant les conférences** ; si cette approche peut être intéressante dans les petits amphis, les conditions sont difficiles dans l'amphi COLBERT...

Comment ? : Quelques élèves triés par leurs formateurs se voient proposer le diaporama de la séance pour pouvoir établir une liste de question à poser pendant la conférence.

**|| On peut s'interroger sur la place de l'équité dans le choix de ces stagiaires !!.....et nous reprochons qu'il n'y ait pas d'appel à candidature afin que chaque élève puisse avoir sa chance.....mais il semble que ce ne soit pas du goût de l'administration...**



## Questions diverses

☞ (\*) **Y a t il un suivi des formateurs extérieurs ? Une évaluation ?**

Il n'y pas de réel suivi mais ils font partie de l'évaluation de fin d'année comme pour les formateurs permanents.

☞ **Combien d'élèves ont quitté la formation depuis la rentrée ?**

4 élèves sont partis à la suite de la réussite à un concours pour rejoindre une autre administration.

☞ **Amphis et nuisances :**

**Chauffage :** Les amphis seront chauffés un peu plus tôt.

**Est-il possible d'éviter les perceuses et marteaux lors des visioconférences ?** Non, l'emploi du temps des travaux tient compte des dates des CC mais ne peut pas prendre en compte les autres éléments qui n'étaient pas connu lors de l'établissement du cahier des charges.



☞ **Les exercices incendie :**



L'administration, pour être dans les meilleures conditions possibles, attend l'arrivée des chaises spéciales pour les personnes à mobilité réduite (commandées dès le début de la scolarité).

Dès leur réception, un exercice sera fait mais Mme GUTEL tient à signaler que le nombre d'exercices exécutés depuis septembre est suffisant pour la législation

**|| Comprenez, même les interventions où personne ne savait par où sortir.....!**

☞ **Restauration :**

Mme VIALLET tient à souligner l'importance aux élèves devant manger au RIE de s'y tenir ; en effet, si cet établissement devait fermer, l'école devrait accueillir 5 groupes de plus chaque midi ; les élèves qui font la queue déjà tous les midis imaginent bien ce que ça pourrait devenir !

Mme VIALLET suggère que les élèves qui ne mangeraient pas au RIE (pour des raisons de repas de groupe par exemple) préviennent le responsable du RIE dès que possible.

☞ **Que faire en cas de malaise ?**

Surtout ne pas s'isoler et ne pas s'allonger.

En conformité avec les normes du Contrôle Hygiène et Sécurité (CHS), l'ENT ne dispose pas d'infirmerie ni de médicament ; les secours seront appelés à chaque fois que cela sera nécessaire.



☞ **Y a-t'il eu une réponse de la DGFIP concernant la prise en charge à 50% de la carte orange ?**

La demande a été transmise mais pour le moment : pas de retour.....

☞ **Les emplois du temps ne sont toujours pas consultables depuis l'extérieur :**

Pour le moment, M CHASSAT n'a pas résolu le problème.  
C'est en attente.

☞ **(\*) Serait-il possible de prévoir des permanences régulières pour la mutuelle ?**

Cette requête a également été formulée par la mutuelle ; le problème actuel est de leur trouver un local.

☞ **(\*) Compte tenu du nombre d'inspecteurs stagiaires, la réflexion sur les affectations a-t-elle progressé (notamment dans la tranche « fiscale ») ?**

Pour le moment aucune réponse claire ne semble pouvoir être apportée.....

☞ **(\*) Sur la formation initiale et continue en « fiscalité », est-il prévu un dispositif particulier pour les inspecteurs du Trésor (mise à disposition des supports de formation de l'ENI ; formation à distance etc.) ?**

Les supports formateurs ENT et ENI sont très différents et seuls les supports ENT font partis de la scolarité.

Cependant, de nombreux nouveaux modules ENI apparaissent tels que celui des contrôles fiscaux et celui sur la liasse fiscale.

☞ **(\*) Sur la formation « premiers métiers » y a-t-il un cloisonnement de la formation ? Ou bien une mise en commun des supports de formation accessibles quelque soit la dominante « métier » ?**

La formation « premier métier », comme son nom l'indique, ne porte que sur la dominante de la future prise de fonction de l'inspecteur. Il semble important de pouvoir suivre une formation adaptée après avoir suivi une formation généraliste de 10 mois.

**Réunion de 16h45 à 19h30**



**Vos correspondants**

DUTHILLEUL Laure (gr 20)  
FOURCADE Philippe (gr 13)  
BO Béatrice (gr 12)  
LAJOUX Sandrine (gr 9)  
DOUMBIA El Hadj Moustaphe (gr 11)  
FERRAFIAT Agnès (gr 5)  
WAN WAC TOW Jean-François (gr 15)  
ALFRED Estelle (gr 14)  
BALLOTTI Muriel (gr 23)  
ARROYO Christophe (gr 7)

laure.duthilleul@dgfip.finances.gouv.fr  
philippe.fourcade@dgfip.finances.gouv.fr  
béatrice.bo@dgfip.finances.gouv.fr  
sandrine.lajoux@dgfip.finances.gouv.fr  
moustaphe-el-hadji-doumbia@dgfip.finances.gouv.fr  
agnes.ferrafiat@dgfip.finances.gouv.fr  
jean-francois.wanwactow@dgfip.finances.gouv.fr  
estelle.alfred@dgfip.finances.gouv.fr  
muriel.ballotti@dgfip.finances.gouv.fr  
christophe.arroyo1@dgfip.finances.gouv.fr



(\*) propositions de question des stagiaires